

ELÉMENTS PROGRAMMATIQUES

Elections communales 2018 - CHARLEROI



RETROUVEZ CE PROGRAMME SUR
WWW.MRCHARLEROI.BE

TABLE DES MATIÈRES

1. Une Ville en sécurité	4
1.1. Renforçons notre police	4
1.2. Stop à l'impunité	5
1.3. Combattons la menace terroriste	5
1.4. Innover	5
2. Favorisons l'habitat de qualité	6
2.1. Osons un habitat cohérent	6
2.2. Osons l'harmonie territoriale et urbanistique	7
3. Une Ville plus agréable	8
3.1. Toujours plus de propreté	8
3.2. Protégeons notre environnement	9
3.3. Bien-être animal	10
3.4. Facilitons la mobilité	11
3.5. Une Ville intelligente	13
4. Une ville pour travailler	14
4.1. Intensifions les perspectives d'emploi	14
4.2. Construisons un enseignement d'avenir	14
4.3. Soyons entrepreneurs	15
5. Une ville pour s'amuser	16
5.1. Soutenons nos commerçants	16
5.2. La culture, vecteur d'identité	17
5.3. Dynamisons le tourisme	18
5.4. Supportons le sport pour tous	18
6. Une Ville pour tous	19
6.1. Protégeons notre jeunesse	19
6.2. Accompagnons nos seniors	20
6.3. La différence demeure une richesse	20
6.4. Accueillir l'étranger voyageur	21
6.5. Offrons des soins de santé de qualité pour tous	21
6.6. Favorisons un soutien social de qualité	22
7. Une ville bien gouvernée	23
7.1. Intensifions la démocratie citoyenne	23
7.2. Limitons les impôts	24
7.3. L'éthique au cœur de notre action	24

Mes chers concitoyens,

Demain, vous choisirez l'**avenir de notre Ville** ! Pour **plus de sécurité**, pour une **ville plus agréable** et pour un **meilleur service au public**, j'ai besoin de votre **soutien** pour notre équipe.

Depuis notre entrée dans la majorité communale en 2006, notre détermination a enclenché la renaissance de Charleroi.

De **nouveaux investissements publics** sont sortis de terre, comme la Tour de Police, la Caserne de Pompiers, l'hôpital Marie Curie, des écoles, bibliothèques et parcs.

Nous avons remis Charleroi sur la carte des **investisseurs privés créateurs d'emplois**, comme Rive Gauche, des sociétés de pointe internationalement reconnues sur le site de l'aéroport ou, plus récemment encore, une société qui envisage la production de voitures électriques sur l'ex site de Caterpillar.

Le monde change et des transformations radicales bouleversent nos habitudes, touchent nos enfants, nos familles, nos proches. Nous avons la volonté d'assurer la **stabilité** et, en même temps, les **changements nécessaires** au développement de l'**extraordinaire potentiel de Charleroi**.

Pour y parvenir, l'équipe du Mouvement Réformateur vous propose un **programme clair et concret**.

La sécurité : nous en revendiquons plus et pour tous. C'est la première de nos libertés : il faut stopper l'impunité. Notre police doit traquer les délits, les sanctions communales doivent être renforcées et des moyens supplémentaires doivent être libérés pour nos forces de l'ordre. **Notre sécurité n'est pas négociable** !

Nous voulons également offrir un meilleur service à chacun. Recevoir facilement et rapidement, chez soi, les réponses à ses questions et les documents officiels. Assurer efficacement la propreté des rues, un enseignement de qualité, animer nos quartiers. **Charleroi doit être au service des Carolos**.

Enfin, nous voulons rendre la ville plus agréable. Nos infrastructures doivent être rénovées, pour des logements de qualité, pour des rues et trottoirs où l'on circule aisément, pour des complexes sportifs attractifs et des bâtiments publics accueillants, des parcs qui invitent à la détente, des écoles qui donnent envie d'apprendre. **Charleroi doit retrouver son charme**.

Pour toutes ces raisons, nous sollicitons votre soutien lors des élections du 14 octobre 2018.

Comme Carolo, votre vote est décisif pour l'avenir de notre Ville.

Car si ensemble nous ne prenons pas soin de Charleroi, qui le fera ?

Cyprien Devillers

Tête de liste aux élections communales

1. Une Ville en sécurité

Nous voulons nous sentir en sécurité en Ville.

Sortir tranquillement, même le soir, retrouver ses amis pour aller prendre un verre, se rendre à un concert ou au cinéma, en confiance.

Charleroi se reconstruit, mais la ville ne renaîtra vraiment que si nous pouvons librement nous y promener, sans peur.

Notre sécurité n'est pas négociable.

1.1. Renforçons notre police

La police est le bras armé de notre sécurité.

Confrontés à un environnement parfois hostile, à des phénomènes criminels complexes, à des actes violents, nos policiers s'adaptent sans cesse à l'évolution de la société.

Donnons-leur les moyens d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions.

- Adapter les horaires des policiers aux réalités de la délinquance et intensifier les patrouilles nocturnes dans les lieux sensibles.
- Rendre accessible jusque 19h les postes de police décentralisés.
- Augmenter les agents de quartier, qui doivent être le premier lien entre la police et le citoyen.
- Faire connaître à chacun son agent de quartier via un bulletin d'information.
- Créer des commissariats mobiles dans nos différents quartiers pour renforcer la proximité entre le citoyen et la police.
- Rendre la zone de police de Charleroi plus attractive pour les policiers.
- Munir nos policiers de caméras individuelles (bodycam) pour sécuriser les interventions.
- Développer des outils numériques de sécurité, notamment les logiciels d'analyse d'image pour améliorer l'utilisation des caméras.
- Augmenter l'effectif des gardiens de la paix afin de diminuer pour la police les tâches annexes telles que les sorties d'écoles, la surveillance d'espaces privés, la prévention du vandalisme.
- Réduire la présence de toxicomanes en rue par une lutte plus intense contre les dealers.
- Encourager la mise en place d'un partenariat local de prévention (PLP). Ce partenariat entre les citoyens d'un quartier déterminé et la police locale a pour objectif d'accroître la vigilance des habitants et de renforcer leurs liens avec la police.
- Libérer des budgets pour soutenir l'action policière et atteindre les normes en vigueur.
- Financer les moyens logistiques nécessaires afin de garantir une intervention rapide et sécurisée des services de police.

1.2. Stop à l'impunité

Tout crime doit être puni !

Comment se sentir en sécurité face aux vols, agressions, dépôts clandestins, tapages nocturnes, menaces, insultes et au vandalisme ?

Nous prônons l'impunité zéro à l'égard des délinquants en appliquant une juste sanction.

- Revoir le Règlement Général de Police, pour étendre la portée des SAC (Sanctions Administratives Communales) et apporter des réponses plus rapides à la délinquance et endiguer le sentiment d'impunité.
- Poursuivre systématiquement les personnes qui transgressent les règles.
- Mettre en place un document informatif et pédagogique harmonisé qui énonce les infractions visées par les SAC.
- Réprimer par des SAC tous les actes d'incivilité (dépôts clandestins, déchets sauvages, déjections canines sur la voie publique, tapage nocturne, actes de vandalisme, dégradations de l'espace public, tags, jets de mégot, etc.).
- Faire respecter davantage les différentes réglementations en vigueur : ivresse publique, mendicité, toxicomanie, prostitution, troubles à l'ordre public, etc.
- Travailler à la mise œuvre d'un système efficace de Travail d'Intérêt Général (TIG) pour lutter contre les incivilités.
- Renforcer la formation des agents constatateurs et les équiper d'outils technologiques adaptés.
- Organiser un système de caméras de surveillance propre à la répression de la délinquance environnementale pour les lieux critiques.
- Intensifier sur l'ensemble du territoire, indépendamment de la répression, des brigades d'intervention rapide pour éliminer les dépôts clandestins.
- Appliquer de manière systématique le principe du pollueur payeur.

1.3. Combattons la menace terroriste

Nous devons combattre toute organisation menaçant nos libertés fondamentales. Le fanatisme n'a pas sa place dans notre société. Il faut lutter fermement contre le radicalisme et le terrorisme en prenant des mesures fortes et appropriées afin de préserver notre liberté et nos valeurs.

- Généraliser la mise en place d'une cellule de sécurité intégrale locale (CSIL) en s'appuyant sur la mise en place d'un référent radicalisme.
- Renforcer la formation des agents des CPAS, des gardiens de la paix et des agents de quartier pour détecter les signes de radicalisation.
- Doter les services de secours des moyens matériels et humains nécessaires à des interventions de crise.

1.4. Innover

De nombreux outils technologiques sont désormais disponibles pour assister nos forces de l'ordre au service du citoyen. Équipons nos policiers des dernières avancées afin d'améliorer leur efficacité et leurs conditions de sécurité.

- Mettre l'accent sur la formation des policiers à la cybersécurité.
- Munir nos policiers de caméras individuelles (bodycam) pour sécuriser les interventions.
- Adapter le matériel de nos policiers à la criminalité actuelle.
- Accroître les outils numériques de sécurité, notamment les logiciels d'analyse d'image pour améliorer l'utilisation des caméras.
- Doter la police d'un logiciel de détection de menaces sur le web lors d'événements.
- Poursuivre l'installation d'un système de vidéoprotection performant aux endroits sensibles (école, centres commerciaux...) et accroître le recours aux caméras mobiles et/ou intelligentes.
- Sensibiliser la population à l'existence du système de vidéosurveillance et à la possibilité de faire appel aux enregistrements en cas de faits délictueux.
- Améliorer la sécurité de nos quartiers en aménageant et en rénovant les espaces publics avec la collaboration et les conseils des services de police.

2. Favorisons l'habitat de qualité

Chacun d'entre nous aspire à vivre dans un logement où il pourra s'épanouir et se ressourcer. Notre foyer demeure un lieu privilégié dans lequel on doit se sentir en sécurité, un refuge où nous pouvons choyer nos proches et obtenir l'intimité nécessaire à notre équilibre. Pour toutes ces raisons évidentes, nous nous devons de proposer un habitat de qualité répondant aux besoins de chaque citoyen.

2.1. Osons un habitat cohérent

Visons l'homogénéité de l'habitat dans les quartiers en tenant compte de leur spécificité, de leur histoire tout en nous tournant résolument vers l'avenir. Offrons aux citoyens des logements de qualité et relevons les défis liés à la croissance démographique.

- Permettre l'acquisition d'une habitation en réduisant les coûts via le droit de superficie et d'emphytéose.
- Augmenter l'offre de logements locatifs ou acquisitifs en favorisant le développement de logements via des partenariats publics-privés ou publics-publics (PPP) initiés par notre commune.
- Favoriser la création de logements au-dessus des commerces.
- Mettre en place un système de location-achat immobilier avec option d'achat, entre autres pour les jeunes.
- Lutter contre les logements inoccupés et promouvoir l'AIS en tant que facilitateur ou intermédiaire dans le cadre de la location de biens privés.
- Développer un modèle de PPP pour les logements publics inoccupés
- Promouvoir un logement de qualité pour tous.
- Poursuivre le travail de la Task Force logement en renforçant les effectifs de la Cellule Contrôle.
- Lutter contre les domiciliations fictives
- Poursuivre la chasse aux marchands de sommeil et les logements insalubres en renforçant la task force logement.

- Lutter contre les infractions urbanistiques et les infractions au code wallon du logement
- Accroître les contrôles en matière de sécurité incendie dans les logements carolos.
- Inciter les promoteurs à prévoir des logements adaptables aux personnes à mobilité réduite.
- Développer des habitats groupés tant pour les jeunes familles que pour les personnes âgées en y intégrant également des équipements et des services collectifs.
- Créer des logements familiaux modulables, adaptables et intergénérationnels (logements kangourou).
- Créer une véritable politique d'encadrement des logements étudiants (kots).
- Continuer à étudier l'ensemble des grands projets de Ville en y intégrant une réflexion sur la nécessité d'y développer du logement.
- Rassembler l'expertise nécessaire pour permettre la réalisation des projets de rénovation d'envergure dans les quartiers désertés ou en voie de désertification dans les centres urbains.
- Appliquer la carte de densification déjà réalisée, afin de densifier les noyaux de vie dans le cadre de la croissance démographique.
- Renforcer le soutien aux APL (Associations de Promotion du Logement) dans les projets innovants.
- Renforcer les synergies entre les différents acteurs du logement.
- Créer un guichet unique logement.
- Initier une réflexion sur une révision du revenu cadastral.
- Pratiquer une fiscalité immobilière incitatrice et non pénalisante.

2.2. Osons l'harmonie territoriale et urbanistique

Nos friches constituent également un atout pour transformer notre entité et la revitaliser. Développons notre territoire et aménageons-le de manière harmonieuse et cohérente. Comme d'autres villes européennes, Charleroi dispose d'un riche patrimoine industriel. Fusionnons les pépites architecturales anciennes et les constructions contemporaines.

- Maintenir sur le long terme une vision cohérente de l'aménagement du territoire communal.
- Favoriser l'adoption d'un guide communal d'urbanisme.
- Encourager les projets urbanistiques mixtes.
- Soutenir la création de quartiers nouveaux et durables.
- Inciter la Région wallonne à soutenir la réhabilitation de chancres industriels.
- Poursuivre la redynamisation de la Porte Ouest.
- Encourager la participation à des concours de type European afin de repenser les quartiers.
- Élargir des initiatives telles que la Prime Embellissement Façade.
- Accompagner les propriétaires qui souhaiteraient faire classer leur bâtiment.
- Entretenir le RAVEL, réhabiliter et valoriser le charme des nombreux sentiers, ruelles, cours et cités typiques de la commune afin de créer des lieux de promenade et faire découvrir les richesses de la commune.
- Développer la convivialité des espaces publics par le biais notamment de jardins partagés.

- Développer davantage les initiatives du type « concours annuel de façade fleurie » avec prix à la clé afin d'inciter les citoyens à fleurir leur façade.
- Encourager la verdurisation des ouvrages d'art et des murs aveugles ainsi que la réalisation de fresques murales par des artistes.

3. Une Ville plus agréable

Environnement et cadre de vie jouent un rôle essentiel dans notre quotidien et favorisent notre bien-être. Les services liés à la propreté et à l'environnement doivent être performants et adaptés à nos besoins. Tout comme la sécurité, la propreté constitue une des principales préoccupations citoyennes.

3.1. Toujours plus de propreté

Une ville toujours plus propre !

Nous payons des impôts pour assurer la qualité de nos espaces publics. Au-delà de la poursuite de nos actions de prévention et de l'indispensable sanction, améliorons le nettoyage et l'entretien de nos espaces publics. Plaçons les agents de la propreté dans des conditions optimales en modernisant l'organisation et les techniques utilisées pour gagner en efficacité.

- Poursuivre en collaboration avec Tibi la mutualisation de la propreté publique sur l'ensemble du territoire carolo.
- Poursuivre en collaboration avec Tibi la mécanisation du nettoyage des voiries et trottoirs.
- Renouveler le mobilier urbain, les poubelles et cendriers publics.
- Développer un réseau de conteneurs enterrés dans toutes les zones densément peuplées.
- Systématiser des parcours didactiques dans les parcs publics.
- Favoriser la mise en réseau des différents acteurs de la commune au travers d'actions en faveur de la nature et de l'environnement.
- Favoriser l'innovation en matière de propreté notamment avec la mise en place de poubelles intelligentes.
- Améliorer davantage le tri des déchets en instaurant un système de collecte de déchets organiques.
- Veiller à la réparation et à l'aménagement des accotements et des trottoirs.
- Mettre en place un service communal de détagage au service de chaque Carolo.
- Instaurer la présence d'un surveillant de parc dans chacun des espaces verts pour assurer la préservation des parcs et lutter contre les incivilités.
- Imposer le placement de cendriers devant les établissements Horeca.
- Installer des établissements Horeca dans les parcs pour en augmenter la fréquentation et la sécurité.
- Installer des parcs à conteneurs mobiles au cœur des quartiers.
- Proposer une application pour signaler la présence de dépôts clandestins ou tout problème relatif à l'état des rues.
- Proposer un numéro d'appel unique pour toute information concernant la propreté publique : dépôts sauvages, encombrants, parcs de recyclage.

- Exiger le ramassage systématique des déjections canines par les propriétaires en imposant la possession de sacs lors de promenades en ville.
- Poursuivre les campagnes de prévention en collaboration avec différents partenaires.
- Développer des initiatives citoyennes en matière d'éducation et d'éveil à la propreté.
- Poursuivre l'initiative « éco-team » pour favoriser le tri des déchets au sein des bâtiments communaux (administration, écoles, crèches, bâtiments sportifs, etc.).
- Faire connaître à chaque Carolo l'existence et les missions de La Ressourcerie du Val de Sambre, chargée d'enlever les encombrants gratuitement et sur rendez-vous.
- Améliorer significativement les opérations de curage et d'entretien systématique de l'ensemble des avaloirs.
- Poursuivre les campagnes de prévention en distribuant des objets utiles tels que les cendriers de poche ou les distributeurs de sacs à déjections canines.
- Développer des applications pour smartphone qui visent à sensibiliser et éduquer les jeunes aux bons gestes en faveur de l'environnement.

3.2. Protégeons notre environnement

Il faut plus de nature en ville !

Nous sommes des êtres vivants et nous avons besoin d'espaces naturels pour nous promener, pour nous rencontrer, pour tisser des liens, pour vivre. Charleroi est baignée par plusieurs cours d'eau : mettons en valeur ces espaces bleus et sensibilisons les Carolos à leur respect. Soyons respectueux de la nature qui nous entoure.

- Poursuivre la mise en œuvre du Plan Communal de Développement de la Nature et la promotion de nos espaces verts.
- Développer le wifi gratuit dans nos parcs et espaces verts.
- Offrir un espace vert proche de son domicile.
- Offrir à chaque famille une aire de jeux à moins de 500 m de son domicile.
- Verdurer les écoles.
- Rénover l'éclairage public avec des sources lumineuses telles que les LED, plus écologiques et plus économiques.
- Assurer en collaboration avec la DNF une gestion à long terme des bois et forêts, avec une meilleure mixité des fonctions tout en préservant nos espaces verts.
- Développer l'économie collaborative à Charleroi, tels les jardins et potagers partagés, le prêt d'outils, le baby-sitting, le gardiennage d'animaux durant les vacances, etc.
- Renforcer l'équipement de la ville pour respecter les normes liées au « zéro phyto ».
- Organiser des événements autour du thème de l'écologie responsable.
- Poser de façon systématique aux pieds des arbres une structure empêchant la prolifération d'herbes folles tout en permettant leur drainage.
- Afficher le règlement communal des Parcs aux entrées de chaque espace vert.
- Soutenir le développement de l'HORECA dans nos parcs et espaces verts afin de les dynamiser et les sécuriser.
- Empêcher l'accès aux véhicules motorisés non-autorisés dans nos parcs.
- Inciter le citoyen à verdurer son espace par la création d'un permis de végétaliser.
- Favoriser l'installation d'abeilles en ville et redéployer la biodiversité.

- Poursuivre le développement des écopâturages dans les espaces verts.
- Créer dans nos rues des boîtes de partage (Givebox) permettant l'échange d'objets au sein de nos quartiers.
- Encourager le développement du compostage afin de réduire nos déchets organiques.
- Encourager l'adoption de gallinacés afin de réduire nos déchets organiques.
- Confier à des artistes certaines surfaces de terrains de la ville pour y créer des œuvres végétales contemporaines.
- Favoriser le maraichage pour faire revivre d'anciennes friches industrielles.
- Poursuivre la mise en œuvre efficace du PAEDC (Plan Action Énergie Durable Climat) sur l'ensemble du territoire.
- Créer un arboretum sur le site du Terril du Martinet afin de sensibiliser les citoyens à la biodiversité.
- Redynamiser et mettre en valeur le Jardin des plantes médicinales de Ransart.
- Créer en terrasse un jardin des senteurs et des plantes rares sur le site de la Maison du Jardinier à Monceau.
- Mettre en place une trame verte sur l'ensemble du territoire carolo, reliant l'ensemble des espaces verts au fil de promenades verdurisées.
- Développer un réseau de sentiers métropolitains qui traverse les coupures urbaines (ring, rivières, autoroutes, etc.).
- Initier un parc urbain dédié au partage de l'espace public articulé autour de jeux, de sols colorés et d'espaces de rencontre sur le site de la porte ouest,
- Déployer une solution de compostage par quartier, en parallèle d'un réseau de potagers urbains.
- Développer des agro-gîtes urbains près des terrils et de zones de maraîchage urbain.
- Développer un label de « locavores », notamment dans les écoles et cantines communales, afin de promouvoir la consommation de nourriture produite dans un rayon allant de 100 à 250 kilomètres maximum autour de la métropole.
- Développer une promenade touristique de l'Eau d'Heure, au départ de la gare de Charleroi, remontant le long de l'Eau d'Heure à Marchienne jusqu'aux lacs de l'Eau d'Heure.
- Promouvoir la végétalisation des toitures sur base d'essences locales.
- Mettre en valeur nos cours d'eau, espaces de vie, de rencontre et de mobilité.
- Entretien et maintenir la qualité de nos cours d'eau.
- Réduire le bétonnage des berges de la Sambre.
- Impulser une politique de construction d'habitation sur les berges de Sambre en remplacement des espaces libérés de l'activité industrielle.

3.3. Bien-être animal

Nos animaux sont des membres à part entière de nos familles, fidèles compagnons, ils ressentent la souffrance, il est donc essentiel de veiller à leur bien-être.

- Interdire les manèges à poneys sur les foires et festivités de l'entité.
- Créer un Conseil Consultatif du Bien-Etre Animal.
- Poursuivre et amplifier le processus de stérilisation et d'identification des chats sur

notre territoire.

- Installer des pigeonniers contraceptifs pour réguler les populations de pigeons.
- Promouvoir en collaboration avec la SPA une politique d'adoption au refuge.
- Imposer l'étourdissement lors de tous les abattages d'animaux.
- Créer un réseau labellisé d'hôtellerie animalière pour garder les chiens et les chats durant les vacances.
- Organiser dans nos écoles des formations sur le thème du bien-être animal

3.4. Facilitons la mobilité

Ma mobilité, c'est ma liberté !

Déposer les enfants à l'école, aller travailler, faire ses achats, se rendre à la salle de sport, aller boire un verre en ville : pour toutes ces activités, nous avons besoin d'une mobilité plus efficace, plus rapide, et plus sécurisée. Moins coûteuse pour nos portefeuilles et aussi pour l'environnement. Une mobilité intelligente doit nous permettre de conjuguer tous les modes de transport au bénéfice de chacun.

- Mettre à jour le Plan de Mobilité sur l'ensemble de la commune.
- Faciliter l'entrée et la sortie de la ville, aux heures de pointe, avec des signalisations modulables.
- Développer des applications qui permettent à chacun de se déplacer facilement, en combinant les différents modes de transport en commun avec un ticket unique.
- Développer un réseau de Bus à Haut Niveau de Service qui tienne compte des besoins et avis des citoyens de manière à offrir un panel de moyens de mobilité, qui garantit à chacun sa liberté de choix et le respect de ses intérêts légitimes.
- Développer un système d'information interactif (panneaux et application) connectant l'ensemble des parkings de Charleroi afin d'indiquer le plus proche aux automobilistes
- Faciliter l'entrée de la ville le matin et la sortie le soir avec des signalisations modulables.
- Optimiser la sortie de Charleroi vers le Sud, tant par la route que par les transports en commun.
- Créer des parkings de persuasion avec liaison par transport en commun afin de désengorger le centre-ville.
- Augmenter l'offre de stationnement à tarif attractif près des haltes SNCB.
- Prolonger les horaires des bus et métro afin de permettre aux jeunes et moins jeunes de sortir en Ville en toute sécurité.
- Finaliser la ligne de métro Gilly-Châtelineau en lien avec la prochaine ouverture du Grand Hôpital de Charleroi.
- Soutenir le développement des concepts de mobilité intelligente : covoiturage et autopartage par le biais d'applications numériques.
- Mettre en place un système de location de vélos en libre-service pour renforcer davantage leur utilisation dans notre centre-ville.
- Mettre en place un « plan vélo » intégrant des pistes cyclables et des parkings pour vélos en suffisance.
- Stimuler l'usage de moyens de transport durables pour les déplacements entre le domicile et le lieu de travail.

- Promouvoir la micromobilité électrique (trottinettes, monowheel ...) et sa complémentarité avec les transports en commun.
- Faire la chasse aux nids-de-poule via un numéro vert gratuit et/ou une application grâce auquel tout citoyen peut signaler un problème de voirie.
- Systématiser les parkings réservés aux personnes atteintes d'un handicap.
- Poursuivre l'aménagement des bâtiments publics, des voiries et des trottoirs de façon à ce qu'ils soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Optimiser la liaison entre l'aéroport et les gares ferroviaires qui le desservent.
- Développer des parkings réservés aux motos aux abords des centres commerciaux.
- Développer un réseau de routes permettant aux véhicules électriques de se recharger par induction pour une mobilité silencieuse et écologique, aussi bien pour les véhicules de particulier que pour les transports en commun.
- Autoriser les vélos à emprunter la majorité des sens uniques.
- Développer un réseau de pistes cyclables sécurisées.
- Développer des super-autoroutes à vélos le long des axes de pénétration dans la métropole.
- Instaurer un brevet cycliste à destination des élèves de 5^{ème} primaire afin que chaque enfant apprenne les bases d'une conduite à vélo sécurisée et autonome.
- Fluidifier le trafic et chasser les congestions en régulant de manière centralisée tous les feux rouges.
- Développer systématiquement des trottoirs traversants et des rues partagées lors des rénovations de voiries dans les cœurs urbains.
- Étudier l'opportunité de mettre en place un système de métrocable pour relier la gare de Charleroi Sud à la ville haute.
- Poursuivre la sécurisation des abords des écoles communales et la mise en place de dépose-minute sécurisés (« Betch eye pet evoye »).
- Déployer des « anges gardiens », seniors bénévoles ou chômeurs de longue durée pour sécuriser les abords des écoles au moment des entrées et sorties.
- Poursuivre les investissements sécurisants (acquisition de radars préventifs sur les grands axes et amélioration de l'éclairage des zones à risque) et améliorer la sécurisation des voiries (dénivellement, ébranchage, curage des avaloirs et fossés).
- Prévoir systématiquement des installations spécifiques à la sécurité des usagers faibles lors de travaux de (ré)aménagement des voiries.
- Réaliser un audit de la sécurité routière sur notre territoire (identifier les zones dangereuses et trouver des solutions concrètes).
- Augmenter le nombre de contrôles en matière de sécurité routière.
- Sensibiliser davantage les jeunes à la sécurité routière.
- Assurer la sécurité des « deux roues » motorisées lors des révisions des aménagements routiers (rails de sécurité, potelets, etc.).
- Élargir les compétences des Gardiens de la Paix en matière de contrôle de roulage.
- Augmenter les contrôles anti-alcoolémie en particulier durant les week-ends.
- Établir un cadastre local des lieux accidentogènes afin de déterminer un plan d'investissement spécifique.
- Améliorer l'aménagement urbain pour l'adapter à la densité de la circulation et aux nouveaux véhicules (vélos et voitures électriques, scooters électriques, véhicules partagés ...).

3.5. Une Ville intelligente

Savoir où et quand prendre son bus pour aller à l'école, trouver directement un parking pour aller faire ses achats, ne plus être bloqué aux heures de pointe pour aller travailler, diminuer la pollution, accroître la sécurité, faciliter la vie ... c'est tout cela et encore beaucoup d'autres choses, une ville intelligente.

Charleroi doit utiliser toutes les technologies pour faciliter la Ville.

- Développer un réseau de capteurs de données numériques au sein de l'ensemble du territoire: caméras, compteurs, capteur de luminosité, capteurs de pollution, de température, de vitesse du vent, afin de récolter les données nécessaires à l'édification d'une ville intelligente.
- Mettre gratuitement les données publiques (open data) de Charleroi à disposition des citoyens, des associations, des entreprises et des chercheurs afin qu'ils créent des services numériques innovants (applications mobiles, systèmes d'information, portails Internet, etc.).
- Lancer une application communale d'accès à tous les services de la Ville.
- Créer une cité administrative centralisant au mieux le personnel communal.
- Utiliser le site internet et les réseaux sociaux afin de mieux informer les citoyens des activités communales.
- Développer un guichet électronique unique offrant un service 24h/24 et 7j/7 pour toutes les démarches administratives.
- Ouvrir plus longtemps les services communaux.
- Organiser des permanences itinérantes dédiées à l'Etat Civil lors des marchés de nos quartiers
- Proposer de recevoir à domicile la plupart des documents délivrés par les services communaux pour éviter les déplacements inutiles
- Former continuellement aux nouvelles technologies les agents communaux.
- Avertir systématiquement et rapidement tous les riverains des chantiers prévus.
- Renforcer la visibilité du médiateur communal notamment en mentionnant systématiquement ses coordonnées sur les courriers de la Ville.
- Améliorer la prise en compte des remarques des services de médiation communale.
- Créer une Agence Communale de l'Énergie de Charleroi (ACEC), qui proposera des Partenariats Publics Privés (PPP) pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur base d'un cadastre solaire effectué sur l'ensemble de la Métropole.
- Développer une politique communale de rénovation orientée vers des Bâtiments Basse Consommation (BBC) incluant la possibilité du développement de photovoltaïque sur les toitures via une Agence Communale de l'Énergie de Charleroi (ACEC).
- Privilégier dans les permis d'urbanisme, la connexion des bâtiments à des réseaux intelligents afin de partager les productions et consommations énergétiques dans un même quartier via l'Agence Communale de l'Énergie de Charleroi (ACEC).
- Installer des compteurs intelligents afin d'évaluer en temps réel les besoins et la consommation d'énergie de notre ville

4. Une ville pour travailler

Notre savoir-faire est reconnu internationalement !

Créons et adaptons nos centres de formation de pointe en accordant une attention particulière aux métiers en pénurie et aux professions d'avenir. Numérisons nos établissements scolaires pour préparer nos enfants aux défis de demain.

Charleroi doit viser l'excellence et susciter la fierté !

4.1. Intensifions les perspectives d'emploi

La première Métropole wallonne est le lieu où chacun doit pouvoir s'épanouir professionnellement. Charleroi doit devenir un modèle de redressement économique.

- Doter Charleroi d'une véritable « Cellule Économique » afin de coordonner toutes les actions qui visent à attirer les investisseurs et à développer l'emploi.
- Améliorer le fonctionnement de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) et intensifier les aides proposées pour les demandeurs d'emploi.
- Développer les Partenariats Publics Privés (PPP) dans le domaine de l'aide à la mise à l'emploi.
- Valoriser le salon de l'emploi de Charleroi comme réelle plateforme de l'emploi dans notre région.
- Impliquer le conseil communal dans la mise en œuvre du plan «CATCH ».
- Finaliser la reconversion du site Caterpillar en zone créatrice d'emplois.
- Par le biais du plan « CATCH » et de la future Cité des Métiers, favoriser un développement économique exploitant les potentialités locales de développement de manière à réinsérer et créer davantage d'emplois.
- Faire en sorte que les emplois octroyés via Articles 60 et 61 le soient dans des domaines dont la demande en emploi est forte, de manière à ce que le demandeur d'emploi puisse poursuivre sa réinsertion.
- Favoriser le retour des structures publiques au centre-ville pour faire de Charleroi un pôle d'institutions publiques.
- Soutenir la création de startups via des incubateurs et des facilités bureautiques (coworking).
- Simplifier le paysage des structures chargées d'accompagner la création et l'installation d'entreprises à Charleroi.
- Informer efficacement les entreprises locales des procédures de marchés publics communaux.
- Mettre à disposition des jeunes entrepreneurs des bâtiments communaux pour une somme symbolique

4.2. Construisons un enseignement d'avenir

Une bonne formation est une garantie d'emploi.

Chaque Carolo doit pouvoir aisément suivre un enseignement de qualité, qui répond aux besoins actuels et futurs des entreprises.

- Auditer toutes nos infrastructures scolaires et définir besoins et priorités de rénovation de tous nos établissements scolaires.

- Tendre vers une réelle gratuité de la scolarité.
- Lutter contre le décrochage scolaire en développant les écoles de devoirs.
- Combattre la violence à l'école en encourageant le respect des règles, la tolérance et le civisme.
- Lutter contre le cyberharcèlement des enfants et des adolescents.
- Assurer un excellent niveau de français au sein de nos établissements scolaires.
- Sensibiliser nos jeunes à une utilisation responsable des nouvelles technologies en les y intégrant de manière plus régulière en classe.
- Sensibiliser les enfants au codage et aux algorithmes dès leur plus jeune âge.
- Soutenir l'abaissement de l'âge de l'obligation scolaire à 3 ans dans le but de favoriser le développement de l'enfant et améliorer ses connaissances de la langue française.
- Développer l'apprentissage des langues dès la 3e maternelle et multiplier les classes d'immersion linguistique en néerlandais et en anglais
- Mieux former les enseignants à appréhender certains troubles de l'apprentissage.
- Développer le pôle universitaire de Charleroi.
- Concrétiser le développement du campus technologique basé sur le site de l'aéroport en valorisant l'expertise technologique et industrielle de notre métropole.
- Finaliser la Cité des Métiers au cœur de Charleroi et le campus technologique, développer le pôle universitaire.
- Développer l'esprit d'entreprendre et le sens de l'effort chez tous nos jeunes.
- Développer l'enseignement de promotion sociale en lien avec les entreprises.
- Développer les Partenariats Publics Privés (PPP) dans le domaine de la formation.
- Favoriser un niveau de qualification plus élevé pour combattre le chômage structurel et le sentiment de résignation ambiant.
- Rapprocher les réseaux d'enseignement dans le cadre des formations qualifiantes.
- Soutenir l'enseignement artistique en synergie avec le monde culturel.
- Refinancer nos académies, lieux indispensables d'apprentissage culturel.
- Renforcer l'offre de bibliothèques en les transformant en espaces connectés de rencontre.
- Développer un réseau de bibliothèques virtuelles.

4.3. Soyons entrepreneurs

Cap sur les métiers d'avenir !

Développer l'activité économique crée de la prospérité, de l'emploi et du bien-être. Renforçons le rayonnement de notre aéroport et multiplions ce modèle sur notre territoire.

- Continuer le renforcement de notre aéroport comme moteur économique.
- Développer les Partenariats Publics Privés (PPP).
- Renforcer l'attractivité de nos parcs d'activités économiques par des clouds énergétiques.
- Développer des zones franches sur notre territoire.
- Unifier les acteurs du développement économique de notre région pour simplifier les démarches des investisseurs.
- Privilégier l'installation des bureaux et des sièges sociaux en centre-ville.

- Réduire les taxes communales frappant les entrepreneurs qui s'établissent sur notre territoire.
- Faciliter les démarches administratives communales pour les entrepreneurs souhaitant s'établir à Charleroi.
- Rendre les loyers des logements et des surfaces commerciales plus accessibles via une réflexion sur les taxes immobilières perçues par la commune.

5. Une ville pour s'amuser

Faisons de Charleroi une ville de loisirs !

Les loisirs font partie intégrante de notre vie. Charleroi doit pouvoir offrir à tous des activités de détente, de culture et de sport.

5.1. Soutenons nos commerçants

Soutenons nos commerçants dans tous nos cœurs urbains !

Nos commerçants sont des acteurs essentiels de la redynamisation de Charleroi. Ils créent de l'activité, des emplois et rendent nos rues plus sûres et plus agréables.

- Mettre en place une signalétique claire des différents cœurs commerciaux et des parkings présents sur notre territoire, afin de permettre facilement aux usagers de s'orienter.
- Privilégier nos cœurs urbains pour le développement des commerces.
- Renforcer la sécurité et la propreté de nos cœurs commerciaux.
- Mettre en place un observatoire du commerce recueillant et analysant les données relatives aux statistiques du commerce de la ville.
- Faciliter l'accès de nos cœurs commerciaux en augmentant la fréquence, les plages horaires et la couverture des transports en commun.
- Envisager tout nouvel investissement commercial dans le cadre du schéma de développement commercial, pour compléter l'offre existante.
- Faire reconnaître comme centre touristique le centre-ville de Charleroi afin de permettre d'étendre les plages d'ouverture des commerces qui le souhaitent.
- Créer une cellule « Mobilité & Stationnement » qui mette en œuvre une mobilité intelligente avec une signalétique claire, permettant une meilleure fluidité du trafic et un accès aisé aux commerces.
- Agir systématiquement en cas de stationnement dangereux ou gênant.
- Mettre en place au sein de l'échevinat du commerce un guichet d'information unique destiné à aider et à informer les entrepreneurs dans leurs démarches administratives afin de faciliter leur implantation et leur développement.
- Soutenir le travail de l'ASBL Gestion Centreville.
- Redynamiser la rue de la Montagne à Charleroi en y créant un espace festif et dynamique qui regroupera commerces et logements.
- Développer des incitants fiscaux communaux pour soutenir les commerçants.
- Soutenir le système d'indemnisation des commerçants mis en place par le Gouvernement Fédéral et le Gouvernement Régional, en cas de travaux de voirie.
- Renforcer l'attractivité des marchés ouverts qui animent nos places et nos quartiers.

- Créer un marché couvert dans notre Ville, permettant aux usagers de faire leur marché par tous les temps.
- Renforcer les circuits courts de maraichage avec des producteurs locaux.
- Mettre en avant nos artisans locaux dans les métiers agroalimentaires.
- Simplifier les démarches administratives des commerçants.
- Développer des animations conviviales en collaboration avec les commerçants.
- Renforcer le dialogue entre commerçants et autorité communale.
- Augmenter le soutien financier aux différentes associations de commerçants.
- Proposer 2 heures de parking gratuit pour les clients effectuant des achats en centre-ville

5.2. La culture, vecteur d'identité

Notre culture nous rassemble autour d'une identité commune !

Elle élargit notre champ de réflexion et forme notre esprit critique. Elle définit et renforce les liens d'une communauté. Elle nous permet de ne pas oublier notre passé, nos racines et notre folklore. Elle nous réunit, quelles que soient nos origines. Elle nous transporte ailleurs ou nous plonge dans l'actualité de notre époque. La culture est l'âme de notre Ville : préservons-la !

- Obtenir auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles les budgets culturels auxquels Charleroi peut légitimement prétendre.
- Défendre une politique culturelle pour tous, favoriser l'éveil culturel et encourager la pratique culturelle à travers toutes les générations.
- Encourager l'extraordinaire vitalité du monde associatif culturel et favoriser la mise en place de Partenariats Publics Privés.
- Développer une biennale de la photographie autour du Musée de la Photo.
- Organiser des assises de la Culture locale afin d'établir un calendrier et un cahier des charges à l'intention des pouvoirs subsidants.
- Recentrer les missions des télévisions locales sur l'information locale et le journal télévisé dans l'objectif d'une information de proximité de qualité.
- Dédier un espace urbain aux pratiques artistiques et créatives.
- Mettre à disposition des boîtes à livres dans les parcs.
- Ouvrir des zones au « street art » afin de mettre en valeur notre patrimoine urbain.
- Assurer massivement la publicité de l'offre et de l'actualité culturelle.
- Renforcer les manifestations de culture populaire dans chacun de nos quartiers.
- Développer des synergies entre l'enseignement et le monde culturel.
- Favoriser l'accès à la culture par une carte « Culture » octroyant des réductions auprès des opérateurs culturels subsidiés.
- Développer des systèmes de « passeport culturel » permettant de découvrir plusieurs lieux ou évènements.
- Assurer une programmation culturelle adaptée aux seniors.
- Assurer l'accessibilité des lieux culturels pour les personnes moins valides ou à mobilité réduite.
- Développer les festivals culturels (Asphalte, Bis-Arts, etc.) dans les quartiers en attente de réaménagement.
- Développer un parcours lié à l'histoire de la BD à Charleroi.

- Dédier un parc aux nombreuses œuvres statuariques, actuellement éparpillées sur notre territoire.
- Concrétiser la réhabilitation du Théâtre Varia de Jumet.
- Développer des événements culturels dans nos parcs.
- Créer un musée virtuel, librement accessible, exposant les œuvres d'art détenues par la ville de Charleroi.

5.3. Dynamisons le tourisme

Charleroi a un véritable potentiel pour attirer des touristes !

Le tourisme peut devenir un vecteur d'activité économique locale. Poursuivons le réenchâtement de la Métropole et la mise en valeur de notre patrimoine !

- Structurer une offre touristique attractive destinée aux millions de visiteurs de l'aéroport de Charleroi.
- Développer une plateforme numérique (site et applications) regroupant nos sites touristiques ainsi que nos offres d'hébergement.
- Développer la découverte touristique de notre entité en audiodescription via une application téléphonique.
- Créer un parcours touristique en langue des signes destiné au public déficient auditif via une application téléphonique.
- Mettre en valeur le patrimoine et les lieux emblématiques carolos.
- Rénover le Beffroi de Charleroi.
- Développer l'Urbex (Exploration Urbaine) encadré dans nos sites post-industriels.
- Intensifier la liaison entre l'aéroport et le centre-ville afin d'y attirer les touristes.
- Déployer l'offre d'auberges de jeunesse dans la Métropole.
- Développer la création de chambres d'hôtes urbaines.
- Développer le wifi gratuit dans les lieux publics.
- Créer un label Tourisme & Handicap pour développer l'accessibilité de l'offre touristique aux porteurs de handicap.
- Créer sur Charleroi un véritable Centre des loisirs sur le site de Charleroi-les-Bains.
- Renforcer les synergies entre Charleroi et les Barrages de l'Eau d'Heure.

5.4. Supportons le sport pour tous

Une âme saine dans un corps sain !

À tout âge, le sport entretient notre vitalité, préserve notre corps, aère notre esprit et crée du lien social. Offrons aux Carolos des infrastructures rénovées, et un programme sportif complet pour chacun!

- Rénover nos infrastructures sportives au départ d'un audit, des besoins et des priorités des sportifs.
- Développer l'accès au sport pour tous au travers d'une politique intelligente de subsidiation.
- Promouvoir le sport à l'école par une amélioration des infrastructures scolaires communales.

- Promouvoir le sport au travers de l'image positive véhiculée par les clubs et les sportifs de haut niveau.
- Créer un événement annuel avec tous nos clubs sportifs, présentant l'ensemble de l'offre sportive de notre métropole afin de favoriser la pratique du sport.
- Favoriser le sport comme vecteur d'émancipation, d'intégration et d'échanges multiculturels.
- Développer la pratique du sport dans le cadre de campagnes santé, valorisant l'activité physique au quotidien.
- Mettre en valeur l'éthique et le respect de l'autre.
- Intensifier la promotion de l'information relative au sport et aux différents clubs présents sur le territoire de la Ville de Charleroi via des applications téléphoniques.
- Intensifier les politiques liant sport et santé notamment à travers la collaboration entre la Ville de Charleroi et le centre de médecine sportive du CHU de Charleroi.
- Aménager des infrastructures permettant de répondre aux besoins de sports en développement tels que le rugby, le hockey sur gazon, le cricket.
- Travailler à développer une offre adéquate en matière de natation dans le cadre des rénovations prévues par le plan piscine.
- Adopter un tarif préférentiel de nos infrastructures sportives pour les résidents carolos.

6. Une Ville pour tous

Notre Ville est le fruit de rencontres, le lieu des possibles, des échanges privilégiés, à la croisée de multiples routes. Quel que soit son âge, son origine, sa situation, chacun doit pouvoir bénéficier de services adaptés pour s'épanouir et contribuer au développement de notre cité !
A Charleroi, encore plus qu'ailleurs, personne ne doit être laissé au bord du chemin.

6.1. Protégeons notre jeunesse

Charleroi est une des villes les plus jeunes de Belgique.

Préparer l'avenir, c'est protéger et former notre jeunesse. Il faut l'encadrer, susciter sa curiosité et lui donner l'envie d'affirmer sa place dans notre société.

- Améliorer l'offre destinée aux familles nombreuses, notamment au travers de réductions dans les infrastructures communales de loisirs et de sports.
- Augmenter le nombre de places et de structures d'accueil à horaires décalés et en entreprise, notamment au travers de PPP.
- Améliorer l'accueil de la petite enfance en augmentant le nombre de places en incluant les enfants porteurs d'un handicap.
- Favoriser les activités et les rencontres intergénérationnelles en collaboration avec les écoles, les homes, les maisons de jeunes et les mouvements de jeunesse.
- Promouvoir l'accueil non subventionné par le biais de primes ciblées tout en préservant les critères définis par l'ONE.
- Développer les activités parascolaires et extrascolaires, en incluant les enfants porteurs d'un handicap.

- Soutenir la rénovation et la sécurisation des infrastructures utilisées par les organisations de jeunesse.
- Veiller à la mixité de toutes les activités destinées aux jeunes afin d'instaurer l'égalité homme-femme dès le plus jeune âge.
- Renforcer les moyens pour répondre à la situation des bébés placés en milieu hospitalier (dit «bébés parqués») suite au manque de places disponibles dans les structures adaptées.

6.2. Accompagnons nos seniors

Avancer en âge, c'est se récréer une nouvelle vie. La «silver generation» constitue un vivier d'expériences. Favorisons les échanges intergénérationnels afin que nos aînés partagent leur savoir et leur sagesse.

- Développer une plateforme permettant de mettre en contact des associations avec les seniors désireux d'apporter leur aide et leur savoir.
- Faciliter l'accès aux soins à domicile des seniors par une information centralisée sur les services existants.
- Soutenir les associations qui viennent en aide aux personnes âgées et tentent, entre autres, de les sortir de leur solitude.
- Développer des services de taxis seniors et sociaux.
- Construire une nouvelle maison de repos dans l'hyper centre de Charleroi pour répondre à la demande croissante.
- Construire une résidence-services supplémentaire afin de permettre aux personnes âgées en bonne santé de rester autonomes dans des structures adaptées à leurs besoins.
- Rendre les trottoirs plus praticables pour les seniors et favoriser l'utilisation des transports publics en termes d'accès et d'offre.
- Créer des « Maisons des Seniors » afin de développer des activités conviviales répondant aux besoins des personnes âgées.
- Poursuivre la rénovation des maisons de repos existantes.
- Mettre en place une nouvelle résidence de jour pour personnes âgées afin d'offrir en un seul et même lieu diverses activités permettant de conserver un lien social.
- Augmenter de manière significative l'offre de résidence en court-séjour pour permettre de répondre à une demande sans cesse croissante et assister les familles dans la prise en charge de leurs proches.

6.3. La différence demeure une richesse

Chaque être humain est unique. Nous souhaitons tous nouer des relations, être libres de nous déplacer, avoir des loisirs, nous épanouir au travail.

- Systématiser les parkings réservés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et renforcer la répression pour les inciviques utilisant leur emplacement.
- Poursuivre l'aménagement des bâtiments publics, des voiries et des trottoirs pour en faciliter l'accès aux PMR.
- Améliorer l'accessibilité des transports pour les PMR.
- Améliorer l'accessibilité aux parcs et espaces publics pour les PMR

- Soutenir l'accueil de jour et les associations qui viennent en aide aux personnes handicapées et à leurs familles.
- Proposer un sous-titrage et une traduction en langue des signes des enregistrements du conseil communal.
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil et scolaires.
- Encourager le respect des quotas dans le recrutement de personnes porteuses d'un handicap sur le territoire de la commune, veiller à l'application des normes en vigueur concernant l'emploi dans les services publics et travailler en collaboration avec les Entreprises de Travail Adapté.
- Promouvoir le sport pour les personnes porteuses de handicap et en faciliter l'accès.
- Soutenir les associations culturelles pour personnes porteuses de handicap
- Former au moins un agent communal à la pratique de la langue des signes afin de faciliter la communication entre les personnes malentendantes et l'administration communale.
- Poursuivre les efforts entrepris afin de maintenir le label Handicity.

6.4. Accueillir l'étranger voyageur

Notre Métropole est à un carrefour de routes venant des divers horizons. Notre richesse s'est construite par l'apport successif de nombreuses communautés venues d'ailleurs. Nous devons veiller à l'intégration des personnes recevant l'asile chez nous afin qu'elles puissent contribuer, elles aussi, au développement de notre cité.

Charleroi doit demeurer une terre d'accueil.

- Réaliser dans le cadre du parcours d'intégration avec chaque primo-arrivant un bilan social qui détermine sa situation personnelle et familiale, ses compétences et ses besoins de formation.
- Fournir immédiatement des formations à la langue française afin de faciliter l'autonomie des primo-arrivants.
- Informer chaque primo-arrivant des droits et devoirs des citoyens belges et développer des modules d'information/formation sur les normes et valeurs en vigueur en Belgique.
- Informer chaque primo-arrivant des différents services pouvant l'aider dans son intégration et l'assister dans ses démarches administratives.
- Orienter les primo-arrivants vers des formations professionnelles/qualifiantes afin de faciliter leur insertion socio-économique.
- Favoriser l'accès des primo-arrivants aux stages en entreprises.
- Développer un suivi de l'intégration du primo-arrivant par des entretiens périodiques.
- Mettre en place une cérémonie formelle et protocolaire d'acquisition de la nationalité belge à l'Hôtel de Ville.
- Organiser pour les nouveaux habitants des séances d'information sur la vie sociale, culturelle et économique de Charleroi, avec visite de la Ville.

6.5. Offrons des soins de santé de qualité pour tous

- Créer des réseaux hospitaliers de référence, basés d'abord sur l'intérêt de la population, la qualité des soins, la proximité des traitements et le confort des

- patients, tout en privilégiant des emplois de proximité pour le personnel concerné.
- Développer des centres de « mieux-être », facilitant la transition entre l'hôpital et le retour dans leur foyer pour les patients atteints d'un cancer.
- Finaliser le déploiement d'un centre de Protonthérapie pluriuniversitaire à Charleroi.
- Participer au développement des activités du biopark et en soutenir les initiatives novatrices, fer de lance du redéploiement de Charleroi dans le domaine des biotechnologies.
- Développer une offre de e-services de santé.
- Développer une offre de services de télémédecine à domicile.
- Favoriser une offre de parking adéquate pour les professions médicales dont la patientèle vit en centre-ville.
- Rationaliser le centre administratif des hôpitaux publics de Charleroi pour générer des économies.
- Intégrer plus efficacement les médecins généralistes dans les processus de soins hospitaliers.
- Equiper les lieux publics de défibrillateurs, offrir aux citoyens des formations à leur utilisation ainsi qu'à la gestion d'urgence et partager la localisation de ces défibrillateurs en Open Data.

6.6. Favorisons un soutien social de qualité

Charleroi, comme d'autres métropoles, est confrontée à une situation sociale préoccupante. Développons les services qui œuvrent au quotidien pour résoudre les multiples problématiques rencontrées. Le CPAS de Charleroi faisant face à un déficit inquiétant, chaque euro dépensé doit s'inscrire dans une saine politique de gestion orientée prioritairement vers les plus démunis plutôt qu'à des dépenses somptuaires et inutiles.

- Gérer les moyens publics destinés à l'action sociale de façon rigoureuse et transparente afin de limiter l'intervention financière de la Ville de Charleroi.
- Renforcer les procédures d'audit interne et la séparation des rôles entre les différentes directions afin de contrôler rigoureusement l'utilisation des moyens mis à disposition du CPAS, et ainsi éviter les erreurs et le gaspillage d'argent public.
- Approfondir les synergies entre les services de la Ville et du CPAS en vue de réduire les coûts et d'optimiser les services rendus à la population.
- Proposer de faire de Charleroi une ville pilote en Wallonie en matière de gestion commune des services transversaux de l'administration communale et du CPAS, en fusionnant par exemple les services financiers ou encore les départements Ressources Humaines.
- Rechercher de nouvelles sources de revenus pour le CPAS.
- Réduire les dépenses administratives du CPAS afin de privilégier l'utilisation des moyens financiers directement en faveur des bénéficiaires sociaux.
- Rappeler aux bénéficiaires que le droit à l'aide sociale implique aussi l'obligation de tout mettre en œuvre pour retrouver son autonomie.
- Renforcer la politique de réinsertion du CPAS afin d'aider les bénéficiaires à redevenir autonomes.
- Intensifier la remise au travail des personnes bénéficiaires du RIS notamment via les emplois dits « article 60 » et « article 61 ».
- Créer de nouvelles filières « emploi-formation » et intensifier des partenariats avec le FOREM et les différents opérateurs socioprofessionnels existants.

- Augmenter de manière significative le nombre de personnes engagées dans le cadre de l'article 60 § 7, notamment au sein de la Ville de Charleroi, en privilégiant des départements tels que l'écologie urbaine, la propreté ou la voirie.
- Réduire la participation financière demandée à l'employeur pour les articles 60 et 61.
- Développer l'activité économie solidaire mise en œuvre par le « Passage 45 » au sein du CPAS, et plus particulièrement la coopérative alimentaire.
- Développer le pôle d'économie sociale du CPAS.
- Intercommunaliser les maisons de repos du CPAS et les services d'aides et de soin à domicile, au sein de l'Isppc, véritable acteur public professionnel capable de gérer efficacement ce type de structures.
- Accompagner les sans-abris dans leur ré-intégration sociale.
- Définir des critères et procédures pour encadrer la politique de subventions du CPAS et la rendre plus transparente par une publication sur internet de l'ensemble des structures en bénéficiant et des montants que chacune d'entre elles perçoit.
- Étendre les interventions du « fonds énergie » du CPAS aux indépendants et aux employés rencontrant des difficultés passagères pour leur permettre de ne pas basculer dans un phénomène de dépendance sociale. Édicter des règles strictes de l'utilisation du fonds pour qu'il serve uniquement les besoins énergétiques, et accroître par ce biais le nombre de personnes aidées.
- Renforcer les moyens humains affectés tant au Centre de médiation de dettes du CPAS que dans les antennes sociales, afin de pouvoir répondre à la demande croissante.
- Continuer l'informatisation des processus de décisions et de paiement du CPAS ainsi que la gestion des archives afin de permettre une gestion en temps réel, raccourcir les délais et réduire les coûts.
- Renforcer le service des gardes malades de nuit à domicile.
- Se conformer aux recommandations du Centre Régional d'Aide aux Communes (CRAC) quant au respect du plan de gestion, notamment la réduction des frais de fonctionnement et le recentrage sur les missions de base.
- Mettre en œuvre les recommandations du rapport d'audit de la Comase visant à restructurer les antennes sociales en 5 ou 7 implantations sur le territoire.
- Maintenir le nombre d'assistants sociaux afin de lutter contre l'insécurité en antenne.
- Renforcer la surveillance des antennes et assurer une sécurité adéquate des travailleurs qui y travaillent.
- Développer une politique de ressources humaines basée sur la rationalisation des moyens, l'efficacité et le bien-être au travail

7. Une ville bien gouvernée

7.1. Intensifions la démocratie citoyenne

La richesse de Charleroi, c'est d'abord chacun de ses habitants. Chaque citoyen est le meilleur observateur de l'évolution de son quartier, de sa ville. Nous avons besoin de l'engagement de tous les Carolos pour construire la cité idéale.

Rendons la parole aux Carolos.

- Consulter systématiquement la population pour tout projet important, notamment par des referendums.
- Renforcer la politique de proximité par des rencontres régulières des autorités communales avec les habitants dans chacun des districts de Charleroi.
- Renforcer les expériences pilotes de budgets participatifs et susciter la création d'associations citoyennes.
- Promouvoir les sondages sur le site web de la Ville via des questions fermées.
- Simplifier les conditions du droit d'interpellation au conseil communal.
- Proposer des formations et un accès optimal à l'information à tous les mandataires locaux afin d'assurer une meilleure gouvernance.

7.2. Limitons les impôts

Charleroi est sur la voie du redressement, mais peine encore à retrouver l'équilibre budgétaire. Appliquons à la ville les principes d'une gestion de bon père de famille afin que chaque euro serve le citoyen.

- Ouvrir la possibilité de partenariat public/privé (PPP) partout où c'est possible, afin de diminuer les dépenses d'investissements et donc limiter les charges de dettes qui pèsent sur la fiscalité locale.
- Envisager la création d'un deuxième pilier dans le cadre du financement des pensions des agents contractuels.
- Assurer une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.
- Continuer l'optimisation des dépenses de personnel, les recentrer au maximum sur les missions légales dévolues au niveau communal et lutter contre l'absentéisme.
- Objectiver au mieux les subventions et aides directes.
- Maximiser la gestion des dépenses et des recettes en suivant les recommandations d'un comité de monitoring budgétaire efficace.
- Continuer de réduire les dépenses de Cabinet de nos échevins en suivant la trajectoire définie par le Plan de Gestion.
- Éliminer les taxes économiquement contre-productives.
- Engager une réflexion sur une réduction du précompte immobilier afin de stimuler l'activité économique.
- Encourager la fiscalité verte et les initiatives favorables à l'environnement.
- Réaliser un travail d'information et de pédagogie au sujet des documents budgétaires afin de les rendre plus compréhensibles pour les citoyens.

7.3. L'éthique au cœur de notre action

Édicter des règles, c'est d'abord se les appliquer à soi-même. Chaque acte de la Ville doit être exemplaire en termes de gouvernance et d'éthique.

- Gérer la ville en toute transparence, notamment par la diffusion des documents, émoluments et mandats sur le site internet de la Ville.
- Veiller continuellement à éviter tout conflit d'intérêts lors des décisions prises par la Ville.
- Renforcer la confiance en l'administration au travers de procédures simples, claires et transparentes.
- S'assurer de l'application des règles d'éthique et de gouvernance à tous les niveaux de l'administration et de l'autorité communale.
- Continuer d'objectiver les procédures de recrutement pour tous les postes à pourvoir au sein de l'administration.
- Maîtriser le coût des frais de représentation.
- Encourager la formation des mandataires communaux afin de leur permettre d'exercer avec discernement les mandats qui leur sont confiés.
- Créer un service d'audit interne.
- Adopter un programme stratégique transversal dans la perspective de développer une vision pluriannuelle de la gestion communale.